

**COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ECOLE
ECOLE PASTEUR
LAMBERSART
17 octobre 2009**

Etaient présents :

M. RIBEAUCOURT, adjoint de M. le Député Maire de Lambersart, représentant du Conseil Municipal à l'école Pasteur.
Mmes THURLURE, LIGNY, MOSHASHAI, MANGUETTE, TAVERNIER, FAVIER, GUILLAUME, DE CROOS, AL SUGHAYYR, CRAMMER et WIJSMAN, enseignantes à l'école Pasteur.

Mrs SAGOT et CHASSARD, enseignants à l'école Pasteur.

M. BOSCHERON, directeur de l'école Pasteur.

Mme MASSE, présidente de l'Association PEEP, ainsi que Mmes HADIFFE, MONIER, LAMOINE, et Mrs KEPA et CERCUS, parents élus de l'association PEEP.

M. ARDUIN, président de l'association LES ENFANTS D'ABORD et Mmes MORITZ et ROBYNS, Mrs BLAISE, VIEILLARD, BURLION et BLANQUART, parents élus de l'association LES ENFANTS D'ABORD.

1. Bilan de la rentrée scolaire : équipe pédagogique, effectifs, bilan financier de rentrée.

a) équipe pédagogique et effectifs

▪ **267 élèves répartis dans 12 classes**

CLASSE	ENSEIGNANT(S)	EFFECTIF	REMARQUES EVENTUELLES
CP A	Mme THURLURE	18 élèves	
CP B	Melle LIGNY	18 élèves	
CP C	Mme MOSHASHAI (mardi/vendredi) et Mme MANGUETTE (lundi, jeudi)	19 élèves	
CE1 A	Mme TAVERNIER	28 élèves	
CE1 B	M. SAGOT	27 élèves	+ 1 élève de CLIS intégré
CE2 A	Mme GUILLAUME et Mme DE CROOS (vendredi)	25 élèves	
CE2 B	Mme FAVIER (lundi, jeudi) et Mme MANGUETTE (mardi, vendredi)	24 élèves	
CM1 A	Mme AL SUGHAYYR	20 élèves	+ 1 élève de l'institut DELIGNY intégré le matin (situation qui va évoluer)
CM1 B	Mme CRAMMER	20 élèves	
CM2 A	Mme WIJSMAN	28 élèves	

CM2 B	Mme DE CROOS (lundi, jeudi) et M. BOSCHERON (mardi, vendredi)	29 élèves	
CLIS	M. CHASSARD	11 élèves	dont 1 élève intégré en CE1 B

Moyenne par classe (hors CLIS) : 23 élèves par classe

b) **bilan financier de rentrée**

- Comme tous les ans, les comptes ont été clos et un bilan va être envoyé à l' OCCE.

coopérative Pasteur 2009/2010

solde bancaire au 31 août 2009	3 632,45 €
--------------------------------	------------

Réserve de sécurité :	-1 500,00 €
-----------------------	-------------

Reste, réserve retirée :	2 132,45 €
--------------------------	------------

part de la coopérative centrale (1/3)	-710,81 €
---------------------------------------	-----------

reste à répartir dans les coopérative des douze classes (reliquat 2008/2009)	1 421,64 €
---	------------

dons des parents pour 2009-2010 :

chèques encaissables de suite :	5 366,00 €
---------------------------------	------------

espèces :	105,00 €
-----------	----------

chèques à encaisser fin décembre :	262,00 €
------------------------------------	----------

chèques à encaisser fin mars :	76,00 €
--------------------------------	---------

TOTAL DES DONDS 2009 2010 :	5 809,00 €
------------------------------------	-------------------

part de la coopérative d'école (un tiers) :	- 1 936,33 €
---	--------------

part des coopératives de classes (2 tiers) :	3 872,67 €
--	------------

SOMME A REPARTIR POUR LES CLASSES ET POUR L' ANNEE 2009/2010	5 294,31 €
---	-------------------

Exemples de répartitions :

CP : 375,25 euros pour 18 élèves et CM2 : 572,25 euros pour 29 élèves

- l'amicale PASTEUR-DESROUSSEAUX a effectué un don de 2 000,00 euros qui sera redistribué aux 12 coopératives de classes et la coopérative d'école (2/3 pour les coopératives de classes et 1/3 pour la coopérative centrale)

Soit : 500 euros pour la coopérative centrale et 1 500 euros pour les coopératives de classes, **ce qui permet de distribuer 125 euros par classe.**

- **Quelques chèques ont été remis cette semaine. Les chiffres vont évoluer à la hausse.**

NB : comme tous les ans, la coopérative est vérifiée à une date définie, qui peut être reportée, le cas échéant. Les contrôles fortuits peuvent être effectués sur simple demande.

Cette année, elle sera entièrement vérifiée à la rentrée des vacances de la Toussaint.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d' Ecole et présentation des parents élus.

37,97 % de votes exprimés.

Solutions proposées pour améliorer la participation l'an prochain :

- placer l'urne en façade de l'école pendant les heures de sortie
- demander à l' I.A. s'il serait possible de « découper » les 4 heures consécutives de façon à toucher plus de parents : à 8 H30, à 11 H 30, puis à 16 H 30.

7 sièges pour l'asso Les Enfants d' Abord (59,01 % des suffrages) et 5 pour la PEEP (40,99 % des suffrages)

Affichage effectué en façade légalement.

3. Le nouveau projet d'école 2009-2012 soumis à l'approbation des représentants des parents d'élèves.

Lecture du projet d'école 2009-2012 et demande de validation par les parents d'élèves élus.

(voir le document « projet d'école »)

Projet classe transplantée CP. Intervention de Melle LIGNY. Classe transplantée à l'étude. Participation prévue du Conseil Régional (chèque nature de 1 000 euros). Actions de financement proposées par le A.P.E. Une partie du financement restera à la charge des parents. M. Boscheron insiste sur le fait que tous les enfants doivent partir et que la participation financière ne devra être un obstacle pour personne. M. Ribeaucourt rappelle que le CCAS peut venir en aide aux familles ayant à faire face à des difficultés financières.

Projet BD (intervention de Mme CRAMMER)

Volet « Arts Plastiques » : détourner des emballages. Sculptures. Expo fin d'année en 2010 ou 2011 ?

Le projet de soutien au village sénégalais de Gagué Chérif est maintenu. Le groupe M'BMI se produira le 15 décembre. Il sera payé par la subvention « animation » de la mairie et les élèves pourront effectuer un don pour l'aide à l'école de Gagué Chérif (environ 300 euros réunis l'an dernier).

4. Intervention de Mme MASSE, présidente de la PEEP

- remerciements pour le trombinoscope des enseignants
- attitude à adopter pour le portillon de séparation PASTEUR/DESROUSSEAUX. Décision du C.E. de Pasteur : portillon fermé pour raisons de sécurité. Demande à effectuer à DESROUSSEAUX.
- peignes à poux : peuvent être donnés aux nouveaux élèves de l'école. Les autres en ont reçu un l'an dernier.
- création du blog de la PEEP. Un lien sera inséré sur le blog de Pasteur.
- prévention bucco dentaire : réactivation des classeurs offerts l'an dernier, offre de brosses à dents.

- concours du jeune dessinateur : le thème sera « la vie multicolore ».
- reconduction du livret d'accueil « Pasteur »
- adhésion offerte à l'école Pasteur pour la ludothèque de Lambersart. Des ateliers sur le développement durables vont être organisés cette année.
- un major des pompiers peut aider les enseignants pour enseigner les « gestes qui sauvent ». M. Boscheron le contactera rapidement. Un stage de formation professionnelle est organisé par l' Education Nationale et trois enseignants de l'école vont y prendre part.

5. Intervention de M. VIEILLARD et de M. ARDUIN pour l'association Les Enfants D' Abord.

- mise à disposition de l'école d'affiches du CRDP pour la préservation de la nature et des espèces.
- organisation du TELETHON le samedi 5 décembre 2010 sur la même base qu'en 2009.
- organisation le même jour d'une tombola qui pourra financer en partie les classes transplantées de CP.
- mise à disposition de l'école de jeux de société en anglais pour l'apprentissage des langues
- bilan sur la remise en fonctionnement du laboratoire de langues de l'école : projet provisoirement car matériel ancien et pièces difficiles à trouver.
- projet « marelles » à l'école Pasteur. Après la réussite du projet à Desrousseaux, ce projet sera à présent mis en route à l'école Pasteur.
- questions sur l'organisation des récréations. Réponse : la « grande récré », organisée l'an dernier sur le plateau de sport est suspendue, une partie des élèves ne respectant pas les règles de fonctionnement. Pour limiter les risques de collisions entre élèves, fréquentes l'an dernier, dans la cour de Pasteur 1, une classe de CE2 a été déplacée vers la cour de Pasteur 2, ce qui réduit les effectifs de la cour de Pasteur 1. Une nette amélioration a été observée par les enseignants et les collisions sont moins nombreuses.
- billes, cartes à échanger, qu'en est-il des règles en vigueur ? Les cartes à échanger du type « POKEMON », « MAGIC », « YOGI HO » sont interdites à l'école car elles sont coûteuses et génèrent des difficultés fréquentes : échanges qui tournent mal, vols... Les billes sont autorisées dans la cour de Pasteur 2 sous réserve d'une utilisation normale. Les « calots » du type « mammoth » sont interdits.
- circulation devant l'école souvent problématique (voitures de parents en double-file).
- question sur les toilettes et l'hygiène. Réponse : les enfants ont à leur disposition des serviettes en papier et du savon liquide en quantité suffisante et régulière. Des agents de service sont chargés de la distribution aux élèves.
- question sur le restaurant scolaire : est-il exact que les petits se voient retirer verre, couverts et serviette avant le dessert ?
- circulation des enfants dans l'école. Conformément à ce qui a été dit l'an dernier, les élèves de CP rentreront dans l'école sans leurs parents dès le jeudi 5 novembre. Ils pourront emprunter le couloir de l'école, sachant qu' à 8 H 20 et jusqu' à 8 H 30, les enseignants sont nombreux à cet endroit et peuvent veiller aux déplacements calmes de élèves de CP/CE1.
- sachant que l'école Pasteur sera dans un avenir assez proche remise en état et bénéficiera de travaux importants, suggestion est faite aux enseignants de préparer ces travaux en créant un cahier de suggestions à la mairie.

6. Intervention de Mme DEMAY, présidente de l' Amicale Pasteur-Desrousseaux

- don de 200,00 euros pour l'école élémentaire (et 1500 euros pour la maternelle Desrousseaux)
- vente de cartes postales ou de calendriers en décembre.
- concours de dessin remplacé par une après-midi créative suivie éventuellement par une exposition. Date fixée au 23 janvier.
- carnaval le 20 mars avec le groupe Capanga et un groupe de folk music.
- aide à la chorale (sandwiches, gâteaux, boissons, etc...) le vendredi 4 juin au soir.
- organisation matérielle de la fête de l'école le 26 juin.

7. Intervention de M. RIBEAUCOURT

- M. Ribeaucourt prend note de tous les problèmes concernant la mairie qui ont été soulevés.
- Il rappelle que la mairie a mis en place un dispositif de prévention de la grippe A (lavage de mains)
- Il informe que le personnel municipal chargé de l'entretien des espaces verts a été clairement sommé de déplacer le mobilier de jardin et non de le pousser avec la tondeuse (en l'abîmant)
- Il apportera, dans la mesure du possible, des réponses aux questions qui lui ont été posées ce jour lors du prochain Conseil d' Ecole.

PS : à titre d'information, le 2^{ème} Conseil d'Ecole sera réuni le mardi 23 février à 19 H 00.